

COMPTE RENDU REUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du Mardi 28 avril 2009

Présents : SOUQUET Julien, Président ; SERVAT Alain, Vice-président ; BONTE Christiane, RAFAI Fatima (remplaçante de M. Laffont) FAUP Isidore, GALIN Marcel, LARREGOLA André, PONSOLLE Adrien, PUJOL René, RICHL Henri, ROZES Vincent, SOUQUE Serge, membres du conseil communautaire.

Excusés : Mme TERRISSE Christine, Mme TEQUI Christine (procuration donnée à M. SOUQUET), M. COUMES Anicet (procuration donnée à M. PUJOL), M. VEYSSIERE Michel (procuration donnée à M. GALIN), M. LAFFONT (représenté par Mme RAFAI).

Assistaient en outre à la réunion : Nathalie ARNAL, Caty SERVAT (secrétaires), Jean-Luc GINESTET (service technique), Philippe LERMITERIE (coordonateur et service enfance-jeunesse).

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire,
2. Création de la régie des Thermes d'Aulus, adoption des statuts, vote du budget annexe et autres pièces afférentes au fonctionnement de la régie,
3. Questions diverses.

1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire (31/03//2009)

Monsieur le Président en fait la lecture en séance.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Création de la régie des Thermes d'Aulus, adoption des statuts, vote du budget annexe et autres pièces afférentes au fonctionnement de la régie (tous ces documents sont remis en réunion)

- ✚ Lecture des statuts, rédigés avec l'aide et sous le contrôle du cabinet Fidal (avocats à Toulouse), reprise en grande partie des statuts de l'ancienne régie.

- ✚ Composition du conseil d'exploitation de la régie des Thermes, sont proposés : PONSOLLE Adrien, SERVAT Alain, SOUQUET Julien, TEQUI Christine et VEYSSIERE Michel.

Ces deux points sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Présentation du budget prévisionnel de la régie des Thermes. Pour l'année 2009, le budget débute sur la période du mois de mai, à décembre 2009.
- ✚ Le budget est établi sur une base de 360 - 380 curistes cette saison, sur une base inférieure aux années précédentes (400 curistes). Ce chiffre de fréquentation de curistes est choisi par mesure de prudence. En effet, les événements des derniers mois (centre fermé depuis février, fournisseurs non payés par l'ancien gestionnaire, clients de la remise en forme et curistes ayant eu des contentieux financiers avec l'ancien gestionnaire), les délais de reprise en main par la Communauté de Communes (rupture de la D.S.P. après la mise en demeure de Maître Brenac, effective le 18 avril pour une ouverture le 1^{er} mai) peuvent avoir une répercussion sur le fonctionnement de cette saison. A la résidence des 3 Césars, sur 31 appartements existants, 5 sont mis à disposition du personnel et des cabines d'esthétique, il reste donc 26 appartements pour la location.
- ✚ Les plus grosses dépenses concernent le personnel, l'énergie (gaz et électricité) du centre thermal et de la résidence, la remise en état du plateau technique et les prestations médicales (médecin, infirmière, kinésithérapeutes, diététicienne).
- ✚ Ne sont pas pris en compte sur ce budget (mais sur le budget principal de la Communauté de Communes) tous les frais de remise en route du réseau d'eau et les frais d'imprimerie (plaquettes) car ces dépenses sont antérieures à la création de la régie.
- ✚ Présentation de tous les tarifs des soins, cure, remise en forme et piscine.

Le budget et les tarifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Demande d'autorisation de paiement par carte bancaire et par chèques vacances.

Ces deux points sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Nomination d'un directeur de la régie des Thermes, Monsieur le Président propose Monsieur Philippe Lermite.

- ✚ Nomination d'un régisseur de recettes de la régie des Thermes, Monsieur le Président propose Madame Nathalie Arnal.

Ces deux points sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Point sur le personnel des Thermes :

- ✚ Obligation de reprendre le personnel qui était en place au moment de la liquidation ; à ce jour quelques personnes n'ont pas donné suite à nos propositions.

3/ Questions diverses

- ✚ Exposition du 23 mai au 10 juillet : Exili 1938. L'exil du Pallars vers la France. Vernissage le samedi 23 mai à 11 h 30 à la médiathèque, en présence de Frédérique Massat, Députée de l'Ariège et de David Tarrado, Président de l'Ecomuseu de les Valls d'Aneu.
- ✚ La Poste : Problème d'ouverture dans tous les villages.
- ✚ Centre de Loisirs Eté 2009 : l'école d'Oust est en travaux cet été, voir une autre école pour l'accueillir (Seix ou Soueix).

Fin de la séance à 19 h 00.

**Le Président
Julien SOUQUET**